



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE
 Séance ordinaire Mardi 20 février 2018

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 20^e jour de janvier 2018.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Madame Patricia Dubé, présente du conseil d'établissement, constate le quorum.

La séance débute à 18h10.

	Membres parents	Membres du personnel
Présences	Madame Patricia Dubé Madame Marie-Eve Piché (Secrétaire) Monsieur Keaven Boies Monsieur François Guay	Madame Marie Dionne, enseignante 3 ^e année Madame Karole Arseneault, enseignante de musique Madame Josée Lussier, technicienne au service de garde Madame Vicky Mageau, secrétaire Madame Marie-Claude Dion, enseignante
Absence	Madame Caroline Durand Monsieur Martin Leprohon	Madame Sara Descheneau, enseignante 3 ^e année
Direction	Madame Isabelle Fiset, directrice Madame Martine Larochelle, directrice adjointe	
Public	Madame Lucie Blais, représentante de l'OPP Représentants du Traiteur Félix	

2. Revue et Adoption de l'ordre du jour

EM 20-02-18
001

Madame Dubé procède à la lecture de l'ordre du jour et propose des modifications.
Madame Dionne en propose l'adoption avec les modifications, secondée par Mme Arseneault.

3. Parole au Public

Deux représentants du traiteur Félix présentent les services de traiteur offerts par leur entreprise. L'entreprise offre des repas frais et variés aux élèves. Ils présentent le fonctionnement du service offert (élaboration des menus, préparation des repas, livraison, distribution aux élèves). Les repas sont livrés chaud à l'école et transférés dans des réchauds (contiennent environ 60 repas) que le traiteur met à la disposition de l'école. Ils ont ensuite répondu aux questions des membres du conseil d'établissement.

Les membres ont également pu goûter certains des repas offerts aux élèves.

4. Adoption du compte-rendu du 28 novembre 2017 et du 16 janvier 2018

EM 20-02-18
002

Des corrections seront apportées au procès-verbal du 28 novembre 2017. Madame Lussier propose son adoption avec les nouvelles modifications, secondée par Mme Dionne.

EM 20-02-18
003

Des corrections seront également apportées au procès-verbal du 16 janvier 2018. Madame Dion propose son adoption avec les nouvelles modifications, secondée par M. Boies.

5. Suivi au Compte-Rendu du 28 novembre 2017

Aucun point de suivi.

6. Information

6.1. OPP

Madame Blais fait le point sur les différents projets de l'OPP.

Des ventes de 6 684\$ ont été réalisées lors de la campagne de financement Humeur, et des contributions volontaires de 3 170\$ ont également été reçues. Le montant tiré de ce type de campagne est en diminution d'une année à l'autre. Madame Larochelle mentionne que cela représente beaucoup de travail pour le secrétariat, surtout au niveau des retours de produits (reconciliation nécessaire entre les produits retournés et l'argent reçu). En mars, l'OPP validera le type de campagne à mener pour la prochaine année et la possibilité que les parents paient la mallette d'avance (comme les ventes catalogue).

Des ventes de 249\$ ont été réalisées lors de la vente de sapins (25% des ventes reviennent à l'école). Cette campagne a nécessité peu d'implication de la part du secrétariat, car les commandes étaient faites en ligne et récupérées à l'école (géré par des parents bénévoles) ou livrées directement à la maison. Pour l'année prochaine, si cette campagne est encore choisie, il faudrait faire plus de publicité et s'y prendre plus d'avance.

Le premier Samedi de répit du 16 décembre 2017 a permis de générer un profit net de 1 265\$. Il y avait 7 parents bénévoles pour 73 enfants inscrits. La soirée fut une réussite, les enfants et les parents ont apprécié. Une deuxième soirée sera organisée le 26 mai 2018 (10 parents bénévoles environ).

L'OPP a également collaboré avec Mme Arseneault pour les petites bouchées, une somme de 1 700\$ a été amassée.

La prochaine campagne aura lieu au mois de mai (vente de fines herbes). L'OPP envisage d'envoyer le bon de commande à l'avance (vers mars) pour que les serres puissent prévoir les commandes à préparer, pour une livraison en mai. L'OPP a reçu une réponse positive des Serres Dauphinais (communication en cours).

L'OPP envisage d'organiser une campagne en ligne avec Humeur pour Pâques, ce qui ne nécessitera pas de gestion pour l'école.

Madame Blais et Mme Larochelle font ensuite le point sur le programme Nager pour survivre. L'organisation de l'activité s'avère plus ardue que prévu, contrairement à ce qui avait été présenté aux membres du conseil d'établissement. L'obtention de la subvention, l'utilisation d'une piscine (Mont-Bruno semble la meilleure option pour le moment), le transport et la gestion des horaires des groupes participants (3^e année et trois classes spécialisées seulement) sont autant de points qui sont toujours en suspens.

Alors que l'activité avait été présentée comme une activité « clé en main », la réalité vécue présentement est tout autre.

Les membres du conseil d'établissement proposent de laisser le temps aux différentes personnes contactées par Mme Larochelle de revenir avec les informations demandées. À la lumière de ces informations, si l'organisation de l'activité est trop complexe, elle sera mise de côté pour cette année et l'opportunité de l'organiser l'année prochaine sera réévaluée en temps opportun. En regard à ces énoncés, Mme Dubé en fait la proposition officielle, secondée par M. Boies.

EM 20-02-18 004

6.2. Direction

Madame Fiset effectue un retour sur les projets antérieurs, sur ceux en cours et ceux à venir. Une formation a été offerte au personnel du service de garde sur comment gérer les conflits entre enfants. La semaine prochaine, une nouvelle formation sera offerte et portera sur les stratégies de gestion de groupe. Mme Lussier a commencé des ateliers avec les nouvelles éducatrices, sous forme d'ateliers et de mises en situation. L'an prochain, ces ateliers (s'ils sont refaits) seront offerts plus tôt dans l'année, car ils sont utiles et appréciés du personnel.

Au cours des dernières semaines, il y a eu plusieurs activités, notamment les Petites Bouchées, la St-Valentin et l'activité récompense des Parfaits Inconnus. La semaine prochaine aura lieu une autre activité récompense (activités sous forme d'ateliers).

Madame Fiset mentionne que la Ville (Ressources matérielles – Service du transport) est en train de revoir le fonctionnement du débarcadère et réfléchit à un projet pour sécuriser la zone. Ce projet traîne depuis plusieurs années.

Le 3e cycle a eu une formation sur les Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – 6 thèmes à voir.

Des dîners pédagogiques sur la bienveillance et l'intimidation ont été mis en place, afin d'identifier des moyens pour favoriser un meilleur climat dans l'école et développer un sentiment d'appartenance. Il y a des progrès à ce niveau, certains moyens mis en place portent leurs fruits (par exemple, des récréations supervisées avec les éducatrices spécialisées pour revoir les habiletés sociales). Les membres du conseil d'établissement s'expriment ensuite sur les moyens mis en place à l'école et les résultats observés. Il en ressort que l'augmentation significative du nombre d'élèves, la diminution de l'espace disponible dans la cour extérieure et l'arrivée d'une nouvelle directrice, sont autant de changements auxquels l'école et les élèves doivent s'adapter. À cet effet, la collaboration entre l'école et les parents est importante, et les parents ne sont pas toujours outillés pour réagir. Madame Fiset conclut ce point avec un rappel des actions qui sont mises en place, notamment l'embauche d'une TES 15 h par semaine en prévention seulement (ateliers dans les classes).

Madame Fiset revient sur la période d'inscription qui vient de se terminer. Au cours de cette période de deux semaines, l'école a tenu deux journées portes ouvertes. Madame Fiset fait état du nombre d'inscriptions reçues pour chaque niveau, et mentionne qu'en compagnie des intervenants spécialisés, elle a fait le tour des CPE et milieux familiaux pour les parents qui ont des inquiétudes.

6.3. Service de Garde

Afin de répondre à une question de M. Boies, Madame Lussier explique le processus d'émission des états de compte mensuels et des avis de non-paiement.

6.4. Représentant du Comité de Parents

Monsieur Leprohon et Mme Durand étant absents, aucun point à mentionner.

7. Affaires nouvelles

7.1. Traiteur Félix (retour sur la présentation)

Les membres du conseil d'établissement partagent leur avis sur le traiteur Félix, pour ce qui est de ses forces (la variété des choix de menus, le goût) et de ses contraintes (commande un mois à l'avance, gestion des réchauds).

À la demande des membres du conseil d'établissement, Mme Fiset invitera un troisième traiteur à venir présenter son entreprise (Les Petits Chefs).

7.2. Règles de fonctionnement au service de garde et au service aux dîneurs (approbation)

EM 20-02-18
005

En considérant la modification des tarifs au service aux dîneurs (qui ne sont pas du ressort du service garde), M. Guay propose l'approbation des règles de fonctionnement au service de garde et au service aux dîneurs, secondé par Mme Mageau.

Madame Lussier souhaite obtenir l'avis des membres du conseil d'établissement sur le maintien des sorties lors des journées pédagogiques. Elle fait le point sur la participation aux sorties de l'année courante, et mentionne qu'il est difficile d'établir une tendance compte tenu des changements au cours des dernières années (lien baisse du nombre d'activités et l'augmentation observée du nombre d'inscriptions).

Les membres du conseil d'établissement proposent de maintenir la formule actuelle, c'est-à-dire trois sorties pour les petites et trois sorties pour les grands. Le choix des journées pédagogiques avec sorties sera à la discrétion de Mme Lussier. En regard de ces énoncés, Mme Dubé en fait la proposition officielle, secondée par Mme Arseneault.

EM 20-02-18
006

7.3. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents (adoption)

EM 20-02-18
007

M. Guay propose l'adoption des principes d'encadrement des frais chargés aux parents, secondé par M. Boies.

7.4. Choix du photographe scolaire (adoption)

Les membres du conseil d'établissement ont discuté de l'offre de service des photographes suivants

- Boîte Blanche
- Photo Repensée
- SPEQ
- Photo Banque

EM 20-02-18
008

Le choix du photographe actuel, Photo Repensée, sera maintenu pour l'année prochaine. M. Boies en propose l'adoption, secondé par Mme Dubé.

7.5. Consultation sur l'acte d'établissement

Madame Fiset avise les membres d'un ajout qui sera fait à l'acte d'établissement.

7.6. Activité classes spécialisées (approbation)

Trois classes spécialisées (920-955-956 – environ 33 élèves) souhaitent participer au défi AlterGo cette année encore. Ce défi fait la promotion du sport adapté et des saines habitudes de vie. Il y a 3 groupes qui souhaitent participer donc sauf 922). Les coûts liés au projet sont 175\$ (au total) et sont payés par l'école (rien n'est facturé aux parents). Les frais servent à l'achat de bâtons de hockey pour le hockey cosom, la location d'un autobus, et la libération des deux enseignants d'éducation physique, du TES et des titulaires des 3 groupes. L'activité aura lieu le mardi 24 avril 2018.

EM 20-02-18
009

L'approbation de cette activité est proposée par Mme Larochelle, secondée par Mme Arseneault.

7.7. Critères de sélection d'une direction d'école (consultation)

EM 20-02-18
010

Madame Fiset et Mme Larochelle quittent la réunion à 21h21.

Madame Dubé présente les critères de sélection d'une direction, et les membres proposent les ajouts qu'ils souhaitent y faire.

Madame Lussier en propose l'approbation, secondée par M. Boies.

8. Correspondance

Aucune correspondance.

9. Levée de la séance

EM 20-02-18
011

L'assemblée est levée à 21h44, proposée par Mme Arseneault et secondée par M. Guay.